

Date Convocation : 27/05/2019

Présents: MM. MARQUIS Joseph, OUVRART Marie-Christine, BASSAND Denis, SIMONNET Julie, DEBAECKER Emmanuel, BLANCHARD Sandrine, SAMPOUX Daniel, GRELAUD Elodie, GABORIT Jonathan

Excusée : LECONTE Margaret qui donne pouvoir à BEULQUE Florence

Absentes : ALETRU Mauricette, BLONDET Sylvie

Secrétaire de Séance : BEULQUE Florence

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 23 avril 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 23 avril 2019.

Présentation du projet de Monsieur Alexandre OLONDE sur la gestion des barques saison 2019. Début prévu le 15/06/19.

DELIBERATION TARIFS LOCATION BARQUES SAISON 2019

Le tarif reste inchangé : 500,00 € pour la saison, avec 250,00 € à la signature de la convention.

DELIBERATION ORGANISATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE

Monsieur le Maire propose d'organiser une fête à l'occasion de la fête de la musique le samedi 22 juin prochain sur la Place du 8 mai. Le groupe proposé est NOX, le tarif proposé de la prestation étant de 600€, après négociation, Monsieur le Maire a obtenu le prix de 550€.

Ce concert sera suivi des feux de la Saint-Jean.

Vote à l'unanimité

DELIBERATION VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF EXTENSION ET RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE MUNICIPALE

Monsieur le Maire présente l'Avant-Projet Définitif et ses principales caractéristiques :

- L'extension de la salle municipale
- La rénovation thermique de la salle municipale
- La mise aux normes d'accessibilité Handicapés de l'ensemble

Suite à la réunion avec les architectes le 03/06/19, il faut réaliser avant le début des travaux un diagnostic technique sur la présence d'amiante. Coût du diagnostic : 500,00 € environ, si les travaux sont à réaliser, le coût sera supérieur à 10 000,00 €.

Pour rappel :

1er APS du 15/04/2019 : 553 000 € HT, 663 600 € TTC (Hors frais annexes)

2ème APS du 23/04/2019 : 564 600 € HT, 677 520 € TTC (Hors frais annexes)

APD du 03/06/2019 : 586 600 € HT, 703 920 € TTC (Hors frais annexes)

Prix de revient pour la commune: environ : 427 000 €

Mobilier de la salle des fêtes et scène à rajouter soit environ : 25 000 €

Négociations à prévoir sur la durée de l'emprunt : 15 ou 20 ans, à taux fixe

Attention : revoir l'ouverture des portes des WC vers l'extérieur.

Certains radiateurs radiants seront changés pour des radiateurs à eau (salle 2 et kitchenette), diminution du nombre des prises (ex bar...) = diminution du prix du chauffage et de l'électricité

Monsieur le Maire propose que l'Avant-Projet Définitif soit approuvé

Vote : à l'unanimité

PLAN DE FINANCEMENT PROJET SALLE DES FETES APD 03/06/2019				
TRAVAUX	taux	Coût HT	TVA 20 %	Coût TTC
Terrassement, Abords		27 000,00 €	5 400,00 €	32 400,00 €
Gros-œuvre, Couverture tuiles		117 400,00 €	23 480,00 €	140 880,00 €
Charpente, Menuiseries Int bois		90 600,00 €	18 120,00 €	108 720,00 €
Menuiseries ext. Alu		37 100,00 €	7 420,00 €	44 520,00 €
Cloisonnement, Isolation (hors murs)		54 700,00 €	10 940,00 €	65 640,00 €
Faux-plafonds		18 200,00 €	3 640,00 €	21 840,00 €
Carrelage, Faïence		40 600,00 €	8 120,00 €	48 720,00 €
Peintures		17 100,00 €	3 420,00 €	20 520,00 €
Chauffage, Ventilation, Plomberie, Sanitaires		100 800,00 €	20 160,00 €	120 960,00 €
Electricité		81 200,00 €	16 240,00 €	97 440,00 €
Nettoyage		1 900,00 €	380,00 €	2 280,00 €
TOTAL TRAVAUX		586 600,00 €	117 320,00 €	703 920,00 €
FRAIS ANNEXES				
Honoraires Maîtrise d'Œuvre (Archi.)	12,50%	73 325,00 €	14 665,00 €	87 990,00 €
Honoraires Bureau de contrôle	1%	5 866,00 €	1 173,20 €	7 039,20 €
Honoraires SPS	0,70%	4 106,20 €	821,24 €	4 927,44 €
Honoraires Géomètre			- €	- €
Honoraires Géotechnicien Etude de sol	1%	5 866,00 €	1 173,20 €	7 039,20 €
Assurance DO (Dommages Ouvrage)	2%	11 732,00 €	2 346,40 €	14 078,40 €
TOTAL FRAIS ANNEXES		100 895,20 €	20 179,04 €	121 074,24 €
PROJET GLOBAL		687 495,20 €	137 499,04 €	824 994,24 €
FINANCEMENT				
Fonds propres Commune				129 142,04 €
Fonds de compensation (récupération TVA)	16,40%			110 852,20 €
Subvention SIDEV				50 000,00 €
Subvention Conseil Départemental				235 000,00 €
Emprunt communal				300 000,00 €
			TOTAL	824 994,24 €

DELIBERATION SOLLICITATION LA DENOMINATION TOURISTIQUE

Délibération sollicitant la dénomination de commune touristique : pour la collecte de la taxe de séjour, les gîtes, hôtels, chambres d'hôtes, locations saisonnières... seront à déclarer

Vote : à l'unanimité

DELIBERATION OPPOSITION AU TRANSFERT OBLIGATOIRE DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT REPORT DUDIT TRANSFERT

La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral prendra en charge l'assainissement, report en 2026

Vote : à l'unanimité

DELIBERATION VALIDATION TRAVAUX FACTURE EIFFAGE MISE EN PLACE DE GRILLES AVALOIRS AMENAGEMENT PLACE DU 8 MAI

Suite à des malfaçons, le paiement de 6355,44 €, de la facture EIFFAGE avait été reporté (réserves mises dans le PV de négation), il sera honoré lorsque l'enrobé sera terminé.

Vote : à l'unanimité

DELIBERATION POUR ACCORD DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Familles Rurales sollicite une subvention d'un montant de 70,00 € pour l'organisation d'une manifestation qui se déroulera les 26 et 27 juin prochain au Gué de Velluire. Il y sera reçu une délégation de la Fédération, ainsi que différents présidents et membres des clubs (dépendants de Familles Rurales) de Vendée. Cette manifestation sera l'occasion d'une reconnaissance de l'atelier loisirs créatifs sur le Gué de Velluire et cela un an seulement après sa création.

Vote : à l'unanimité

DELIBERATION CREATION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE (GARDERIE) :

Le poste d'adjoint technique (Garderie, surveillance cantine et ménage des bâtiments communaux) est à pourvoir, depuis le départ à la retraite de Françoise PAULINE. Sabrina LIGONNIERE, actuellement en poste a été retenue suite au recrutement du 29 mai dernier, elle sera stagiairisée à partir du 05/09/2019 sur un poste à 26h00 semaine d'école, soit un contrat avec temps annualisé de 18h00 par semaine.

Vote : à l'unanimité